

# Pourquoi est-il si difficile de critiquer la politique d'Israël ?

**GÉOPOLITIQUE** Les initiatives pour alerter sur la situation en Palestine et avancer vers un règlement du conflit ont du mal à se faire entendre. Comment sortir de cette impasse ?



AGORA

Les Palestiniens

**C**ritiquer Israël et défendre les droits des Palestiniens deviennent de plus en plus périlleux, alors que la perspective d'une solution politique n'a jamais semblé aussi éloignée. Une proposition de résolution, déposée mi-juillet à l'initiative du député PCF Jean-Paul Lecoq, « *condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien* » a suscité une vive polémique.

## Le terme apartheid est-il impropre pour qualifier la politique de colonisation israélienne et ses conséquences ?

**Nitzan Perelman** En Israël, nous utilisons le terme apartheid depuis le début des années 2000. Puis, il y a eu les rapports détaillés et argumentés d'ONG israéliennes comme B'Tselem et Yesh Din et ceux d'organisations internationales (ONU, Conseil de l'Europe) et non gouvernementales (Human Rights Watch et Amnesty International) qui ont démontré que les lois, politiques et pratiques mises en place par les autorités israéliennes ont progressivement créé un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien. L'ONG B'Tselem a observé et démontré que, sur la totalité du territoire, s'exercent des politiques qui favorisent clairement les juifs au détriment des Palestiniens, qui, eux, vivent sous le régime de l'armée israélienne d'occupation. Nous observons aussi un apartheid foncier à l'intérieur même d'Israël. Depuis 1948, pas un seul village, pas une seule ville arabe n'y ont été fondés. À peine 3 % des terres appartiennent aux citoyens arabes. Ils ne peuvent pas vivre ou acheter

un terrain ou une maison là où ils voudraient. La loi fondamentale dite de l'État-nation, votée en juillet 2018, énonce que « *l'État considère le développement de la colonisation juive comme un objectif national et agira en vue d'encourager et de promouvoir ses initiatives et son renforcement* ». Cela ouvre le droit de confisquer des terres appartenant à des Palestiniens, qu'ils soient de Cisjordanie, de Jérusalem ou citoyens d'Israël. Et c'est ce qui se passe.

**Jérôme Guedj** Je crois que nous sommes tous sincèrement défenseurs d'une solution à deux États, d'une paix juste et durable, de la sécurité d'Israël et de la défense des droits des Palestiniens. Nous partageons ces objectifs mais pas forcément le chemin pour les atteindre. J'ai l'impression que le sentiment d'échec et d'impuissance à faire aboutir une solution donne lieu à une surenchère qui consiste, avec le terme d'apartheid, à vouloir donner un grand coup de pied, pensant que cela éveillera les consciences. Or, nous devons poser la question des raisons de cet échec, qui laisse l'extrême droite israélienne gagner en partie la bataille culturelle. Au lieu de cela, je trouve hasardeux le parallélisme avec l'Afrique du Sud. Je partage les objectifs, mais je conteste le moyen, pas seulement parce que je le trouve inefficace, mais parce que je le trouve contre-productif et même dangereux.

## Pour quelles raisons ?

**Jérôme Guedj** Une grille de lecture binaire et globalisante empêche de prendre en compte la complexité de la situation. Le danger le plus important à mes yeux est l'instrumentalisation du débat national par l'usage de ce terme. L'apartheid est défini par l'ONU comme « *des actes inhumains commis en vue d'instituer ou d'entretenir la domination d'un groupe racial sur un autre groupe racial et de l'opprimer systématiquement* ». On tombe dans le piège

de la racialisation et de l'essentialisation d'un conflit qui est en réalité celui de deux nationalismes légitimes, israélien et palestinien, et non pas celui entre juifs et musulmans. En voulant introduire cette réponse nouvelle, on prend le double risque que le conflit change de nature et qu'on l'importe sur le territoire national. Je ne fais pas de procès d'intention aux militants sincères qui pensent que c'est la bonne manière de faire avancer les choses. Mais en tant que lanceur d'alerte, je mets en garde. Le recours au terme d'apartheid délégitime l'interlocuteur et donne du crédit à ceux qui continuent à poser la question de l'existence même d'Israël. Cette notion est un cheval de Troie. En Afrique du Sud, cela s'est traduit par un renversement du régime. Si vous dites qu'Israël est un régime d'apartheid, par quoi le remplacez-vous ?

**Pierre Laurent** La fin du régime d'apartheid d'Afrique du Sud n'a pas entraîné la fin de l'Afrique du Sud mais la mise en place d'un autre régime politique. Cela dit, l'usage du terme apartheid dans la résolution qui a provoqué ce débat ne relève d'aucune surenchère. Il s'agit au contraire de sortir du déni de réalité et d'en finir avec l'impunité. Ce mot est revenu récemment au premier plan à propos du conflit israélo-palestinien. J'ai été moi-même très attentif avant de l'utiliser. Ceux qui, comme moi, se sont rendus régulièrement, ces dix dernières années, dans les territoires occupés, à Jérusalem-Est et à Gaza (où j'ai pu entrer, exceptionnellement, avec une délégation parlementaire en juin dernier), ont pu observer une situation de fait d'institutionnalisation d'un apartheid. Nous sommes face à une entreprise de domination et d'oppression systématique, sans perspective de reconnaissance des droits des Palestiniens. La solution à deux États est de plus en plus sabotée par les gouvernements israéliens successifs, qui essaient d'organiser une situation d'irréversibilité



« vivent sous le régime de l'armée israélienne d'occupation », rappelle Nitzan Perelman. THOMAS COEX / AFP

pour la rendre impossible. Enfin, le changement de paradigme est le fait de la loi fondamentale dite de l'État-nation adoptée en juillet 2018 par le Parlement israélien. Elle institue elle-même la discrimination. Intitulée « Israël en tant qu'État-nation du peuple juif », elle stipule dans l'article 1 : « L'exercice du droit à l'autodétermination nationale dans l'État d'Israël est réservé au peuple juif. »

**Jérôme Guedj** Que l'on soit d'accord ou pas, rappelons qu'Israël est le foyer national du peuple juif depuis sa création et sa construction. Notre modèle universaliste, je le regrette, ne s'y applique pas.

**Nitzan Perelman** Si, au niveau international, on évoque encore la solution à deux États, en Israël on ne parle plus de solution, ni même d'occupation. On ne parle même plus de paix, sauf pour dire bonjour (salam shalom). C'est maintenant qu'il faut réagir parce que la situation se dégrade très vite. Cela fait plus de dix ans que les voix critiques contre les gouvernements et contre l'occupation sont délégitimées en Israël même. Les opposants sont taxés de traîtres, d'ennemis intérieurs. Moi-même j'ai hésité pendant des années à utiliser le terme d'apartheid, mais quand on regarde la réalité, on ne trouve pas d'autre mot pour la décrire. Oui, il faut à tout prix éviter de donner une dimension religieuse au conflit. Ceux qui le font sont les dirigeants israéliens eux-mêmes, lorsqu'ils assimilent les Palestiniens aux Iraniens, aux islamistes djihadistes. Ce sont ces voix qui délégitiment ceux qui critiquent Israël en les accusant d'antisémitisme, et c'est cela qui est très inquiétant. Les Israéliens regardent les Palestiniens comme des musulmans (alors qu'il y a des Palestiniens chrétiens...) et non plus comme des citoyens qui revendiquent des droits et un État. Il faut le dire clairement pour que ceux qui sont à l'extérieur en aient conscience.

#### Pourquoi la Palestine semble-t-elle de plus en plus une cause perdue ?

**Pierre Laurent** Les Palestiniens sont abandonnés de toute la communauté internationale, des grandes nations, y compris la France qui ne prend plus aucune initiative pour relancer un processus. Avec le projet de résolution qui a soulevé la polémique mais qui demande de l'explication et du dialogue, nous voulons dire la vérité sur une situation extrêmement dangereuse pour les Palestiniens, mais aussi, à terme, pour Israël. Bien sûr, il ne s'agit sûrement pas de transformer le conflit en conflit religieux, mais d'attirer l'attention sur la négation de fait des droits de tous les Palestiniens. C'est extrêmement préoccupant et cela doit être dénoncé. Dans le cas contraire, nous ne rouvrirons pas la voie à une négociation pour une solution politique et pacifique. En juin dernier, avec la délégation sénatoriale, j'étais inquiet d'entendre des dirigeants israéliens de la Knesset dire que, pour eux, le problème palestinien n'est plus le problème essentiel.

**Jérôme Guedj** L'apartheid est une définition juridique qui fait mention de la domination d'un groupe racial sur un autre. Quel est le groupe racial qui domine un autre groupe racial ? Les Israéliens. Les Palestiniens sont-ils un groupe racial comme le furent, en Afrique du Sud, les Blancs (10 % de la population) et les Noirs (90 % de la population) ?

**Nitzan Perelman** Rappelons que l'article 1 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination dit que race ou racial inclut la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique.

**Pierre Laurent** Ajoutons que, de plus en plus, les définitions internationales de l'apartheid vont bien au-delà de la question raciale, elles intègrent les dimensions de domination et d'oppression systématiques et institutionnelles d'un groupe ou d'une partie de la société sur une autre.

**Jérôme Guedj** Il y a des situations discriminatoires de droit ou de fait en Israël comme malheureusement dans beaucoup d'autres pays. Elles sont plus importantes en Israël. Mais les questions de l'occupation et de la colonisation ont disparu du débat. Elles sont considérées comme un fait acquis, surtout depuis que Donald Trump a validé la logique

**NITZAN PERELMAN**  
Sociologue spécialiste  
des relations  
internationales et de  
la société israélienne



« En Israël, on ne parle plus de solution, ni même d'occupation. On ne parle même plus de paix. »

**JÉRÔME GUEDJ**  
Député PS  
de l'Essonne



« La question de la Palestine ne doit pas être le thermomètre des relations internationales. »

**PIERRE LAURENT**  
Vice-président du  
Sénat, président  
du Conseil national  
du PCF



« La solution à deux États est de plus en plus sabotée par les gouvernements israéliens. »

JULIEN JAULIN / HANS LUCAS

/// d'annexion. Faisons front commun pour remettre sur la table ce combat. Mais je persiste à mettre en garde contre les dangers de l'importation de ce conflit chez nous. J'ai le souvenir de la Deuxième Intifada et des cocktails Molotov contre la synagogue à Massy. Je ne veux pas revivre cela. **Pierre Laurent** La politique d'Israël conduit à une impasse dramatique pour les Palestiniens et pour les Israéliens, et pour la région tout entière. Dénoncer cela n'est pas sombrer dans la mise en cause d'Israël, ni dans la désignation des juifs comme étant responsables de cette situation. Si nous ne faisons rien, ce sera à nouveau l'explosion car les Palestiniens sont là, ils ne partiront pas.

**Comment ne pas abandonner le soutien à la cause palestinienne sans être accusé d'antisémitisme ? Surtout depuis que le Parlement européen ainsi que d'autres pays dont la France ont adopté des définitions qui tendent à assimiler l'antisémitisme à l'antisémitisme.**

**Jérôme Guedj** Les causes internationales perdues et oubliées sont malheureusement nombreuses dans le monde ; les Arméniens du Haut Karabakh, les Ouïghours ou les Yéménites ne sont pas en haut de la pile des priorités internationales. Je ne veux rien exonérer, mais la question de la Palestine ne doit pas être le thermomètre, l'étalon de la qualité des relations internationales ou de la vitalité démocratique. C'est souvent vécu comme tel. On peut et on doit critiquer, mais n'ayons pas la naïveté de ne pas voir qu'il y a un renouveau de l'antisémitisme qui nourrit la détestation d'Israël. Je ne fais pas d'amalgame et j'ai horreur de ce terrorisme intellectuel qui, derrière l'accusation d'antisémitisme, consiste à fermer la porte au débat. Mais, dans le même temps, il y a des gens qui, délibérément, diront « sale sioniste » plutôt que « sale juif ». Il faut comprendre la sensibilité d'une grande partie de nos concitoyens. L'antisémitisme a tué dans notre pays des Français de confession juive. Je rêve qu'il y ait une remobilisation sur l'occupation, la colonisation, l'impunité de certains dirigeants israéliens. Mais ne créons pas de clivages supplémentaires. Je dis cela en défenseur sincère de la cause palestinienne. Parfois, le remède est pire que le mal que l'on veut soigner.

**Nitzan Perelman** Je suis complètement d'accord au sujet de l'antisémitisme. Surtout, mettons-nous d'accord sur sa définition. Il est alarmant que l'on mette sur le même plan un réel acte antisémite comme agresser un homme parce qu'il porte une kippa et le fait de dire qu'Israël commet des actes de guerre. C'est dangereux car cela vide de sens la notion d'antisémitisme qui renvoie, elle, à des événements très graves dans l'histoire. Par ailleurs, cette confusion paralyse complètement le combat politique contre la colonisation et l'occupation. Désormais, dans la société israélienne, on considère que ceux qui critiquent le gouvernement sont antisémites. C'est un vrai danger auquel il faut prêter attention.

**Pierre Laurent** La résurgence de l'antisémitisme est une réalité en France, en Europe, dans le monde, de même que la résurgence d'idéologies racistes nauséabondes. Attention à ne pas attribuer cette résurgence à ceux qui défendent la cause palestinienne. Les forces d'extrême droite, qui portent en elles l'antisémitisme historique et qui progressent dans nos sociétés, sont un grave danger. De même que les forces islamistes radicales qui ont perpétré d'horribles attentats sur le territoire français. Mais, parce que nous avons ces combats à mener, je pense que la confusion entretenue entre les défenseurs de la cause palestinienne et les autres alimente le discours en Israël des forces extrémistes de droite, qui utilisent elles-mêmes l'argument d'antisémitisme contre des forces de gauche israéliennes. À mal désigner les causes de la résurgence de l'antisémitisme, on peut non seulement ne pas le combattre, mais désarmer les consciences. Les communistes n'ont jamais failli contre l'antisémitisme, et ils resteront fermes aussi sur la défense des Palestiniens. ■

TABLE RONDE RÉALISÉE PAR LATIFA MADANI



## Les communes pour une nouvelle école

**L'**école primaire est une compétence de la commune. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et la loi Guizot de juin 1833,

**OLIVIER CAREMELLE**  
Premier adjoint au maire  
DVG de Lomme

la commune sur le temps éducatif au titre des projets éducatifs a produit d'immenses effets, reconnus par les enseignants, les familles, les enfants

et les communes ont la charge des écoles primaires, qu'elles ont l'obligation de créer et d'entretenir. C'est dans ce cadre que de nombreuses évolutions leur ont permis d'investir dans leurs écoles, débordant du cadre strict fixé par la loi pour « entrer dans le champ de l'éducation et du périscolaire », répondant ainsi aux demandes nouvelles des enseignants et évidemment des familles. La création somme toute récente des politiques éducatives locales à travers le développement des CEL en 1998, des projets éducatifs globaux, comme à Lille-Lomme-Hellemmes en 2005, a par-

teux-mêmes éveillés à la Cité et au monde qui les entoure, loin d'une école sanctuaire.

C'est dire si, globalement, le poids des communes dans la dépense intérieure d'éducation du primaire est fort (plus de 16 milliards sur 45) et a eu tendance, ces dernières années, réforme des rythmes de 2012 oblige, à se développer, mais de manière inégale dans les 48 700 écoles publiques du pays. Malgré tout, les inégalités scolaires et éducatives ont eu tendance à se renforcer, dans un rapport de 1 à 10, entre une commune désireuse ou pouvant investir durablement dans ses écoles et celle qui fera, par choix ou par manque de moyens, le minimum vital.

C'est dans ce contexte que de nouveaux enjeux apparaissent au grand jour, afin de bâtir une ville à hauteur d'enfant, une ville récréative dans laquelle la place des écoles est centrale. Après avoir durablement investi, et il faudra continuer à le faire, sur les questions d'éducation pour renforcer les projets d'école et ceux du périscolaire, se pose aujourd'hui la question des bâtiments et de la place de l'école dans la ville et le quartier.

**TRIBUNE**